



# PRÉFET DE L'INDRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

Affaire suivie par :  
François SCHMITT  
ddcapp-jsva@indre.gouv.fr

**THIERRY BONNIER**

Préfet de l'Indre

Châteauroux, le 24 décembre 2020

à Mesdames et Messieurs  
les présidents d'associations

**OBJET** : Lancement de l'opération des Prodiges de la République

J'ai l'honneur de vous faire savoir que Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, a lancé l'opération des **Prodiges de la République**.

Cet événement vise à récompenser des jeunes femmes et des jeunes hommes, Français ou étrangers inscrits dans un parcours d'intégration républicaine voire de naturalisation, méritants qui se sont illustrés par leur engagement pour la société.

Toute l'année, des réservistes, des bénévoles, des citoyens s'engagent remarquablement au service d'une cause ou de personnes. Pendant le confinement, notamment, des jeunes ont apporté des courses aux personnes plus âgées, des femmes ont cousu des masques pour leurs voisins, des étudiants ont ouvert une épicerie solidaire pour leurs camarades, ...Ce sont, toutes et tous, nos Prodiges de la République.

Ainsi, dans chaque département, des Prodiges de moins de 30 ans (sauf exception) seront récompensés et désignés par un jury, la parité sera respectée. Chaque département désignera, par ailleurs, un ou une Prodiges qui sera récompensé par un chèque de 500 euros, lors d'une cérémonie présidée par la ministre au ministère de l'Intérieur, à reverser à l'association locale de son choix afin de créer ce cercle vertueux de la citoyenneté.

**Nous pouvons, toutes et tous, proposer notre prodige sur [prodigesdelarepublique.fr](http://prodigesdelarepublique.fr).  
Chacun peut y inscrire ou parrainer un prodige.**

Je vous remercie par avance de la publicité que vous pourrez faire autour de cette opération de valorisation de l'engagement et de la citoyenneté des jeunes Français.

Le préfet de l'Indre

Thierry BONNIER